

## ASGBA- Réunion du 08 juillet 2017

### Ordre du jour :

- Bilan financier et licences : Monique
- Relecture des règles locales et modifications
- Point sur la Fête du club
- Premier retour sur l'utilisation d'ISP
- Rôle du responsable sponsor
- Actions terrain
- Quelques rappels sur l'organisation des compétitions et sur les compétitions sponsorisées
- Divers : tous

**Participants :** Arnaud André, Olivier Cravello, Monique Billon, Jean Paul polard, Philippe Gaucher, Geneviève Mazé.

**Absents excusés :** Catherine Chabaud, Fabien Colliou, Tangi Fourel Hervé Abgrall, Eric Robillard, Hervé Cabon.

**Rédacteur :** Arnaud André

- Bilan financier et des licences :  
Monique nous annonce que le nombre de licences renouvelées reste légèrement supérieur à celui de la même date que l'année dernière (1 licence de plus, soit 334 licenciés). Monique remarque que plus de personnes ont pris leur cotisation assoc à 30€ que l'année dernière. Les finances sont bonnes.
- Règles locales :  
Après relecture de la proposition d'Arnaud, il est décidé de rajouter le chemin entre le 11 et le 12 comme obstruction amovible (on aura le droit à free drop). Concernant les tuteurs des arbres, il est décidé de ne pas changer les règles locales mais de faire une opération « coup de poing » pour enlever tous les tuteurs qui ne soutiennent plus les arbres. Arnaud écrit les nouvelles règles et elles seront mises en ligne sur le site et applicables tout de suite.

- **Actions terrain :**  
L'opération d'enlever les tuteurs est actée. Il est décidé aussi de remettre les boules blanches, jaunes et bleues en haut sur le trou N°6. Un mail sera envoyé au golf pour l'élagage des sapins entre le 1 et le 18 (partiellement réalisé), entre le 3 et le 4 (partiellement réalisé), entre le 10 et le 6 et entre le 11 et le 16. On profitera de ce mail pour rappeler aussi l'amélioration du chemin entre le 11 et le 12. Philippe fait remarquer que le départ jaune du trou 7, qui a été fermé 2 mois, est dans le même état qu'avant, à savoir avec des trous et pas beaucoup plus d'herbe. Cette remarque sera envoyée au golf via le mail.
- **Premier retour sur ISP :**  
Il s'avère que la gestion des inscriptions via ISP est un vrai casse tête pour les organisateurs. L'avantage est qu'on ne se trompe plus de personne (homonyme) mais la zone commentaire permet d'écrire tout et son contraire. Il est aussi difficile pour les personnes s'inscrivant à la fin de visualiser clairement quels créneaux sont disponibles. Cela va changer car Fabien a eu gain de cause sur une évolution du logiciel ISP et cette évolution sera disponible rapidement. Chaque personne ne pourra s'inscrire que dans les créneaux disponibles, tels que définis par les membres du bureau lors de la création de la compétition.
- **Organisation de la fête du club :**  
Camille a terminé son stage et tout est bouclé. Le budget sera tenu et les affiches vont arriver semaine prochaines. L'inscription se fera sur une feuille car ce sera plus facile pour gérer les repas et les équipes. En septembre, il faudra voir les détails pour les animations de l'après midi.
- **Reprise du rôle de responsable sponsor :**  
Suite à la démission de Gérard Le Bretton, qui est acceptée par les membres du bureau en séance, les missions sont remises à plat. Arnaud souhaite qu'on s'occupe de plus près des sponsors actuels à savoir :  
Etre moteur pour l'organisation de la compétition sponsorisée en étant le lien entre le sponsor et le golf. Etre présent le jour de la compétition et proposer des initiations par exemple aux sponsors qui parfois en connaissent pas le golf (avec des membres de leur entreprise si souhait), écrire une lettre de remerciement après la compétition, envoyer un petit article à la presse,...Philippe se propose de contacter la presse. l'ASGBA a 13 sponsors, Philippe Gaucher, Fabien Colliou et Arnaud André vont se les partager. Concernant les nouveaux sponsors, Fabien Colliou se propose de faire les démarchages. Arnaud donne les dépliant qui ont été réalisés à Philippe. Arnaud écrira aussi les propositions que l'association peut faire lors des compétitions sponsorisées.
- **Quelques règles sur l'organisation des compétitions et les compétitions sponsorisées :**  
Arnaud rappelle que l'organisateur de la compétition doit se coordonner avec le golf pour les tranches de départs. En effet, exemple : si une compétition est réservée entre 8h et 13h30 mais que lors de la diffusion des départs, il s'avère qu'il n'y a pas de départs avant 9h, alors l'organisateur prévient le golf qui libère le créneau 8h-8h50. Il est évident que dans la mesure du possible, on essaie de condenser les départs de la compétition pour ne pas pénaliser les personnes qui souhaitent jouer hors compétition.

Concernant les compétitions sponsorisées, Arnaud rappelle qu'une location de terrain est à régler par le sponsor, le pot, dont le prix peut varier en fonction du choix du sponsor, et les lots (soit le sponsor s'en occupe seul, soit l'assoc lui propose les packs Golf Action). Il faut se coordonner avec le golf car les prestations sont liées au golf. Le mieux est de préparer la compétition avec le sponsor et le golf 3 semaines avant.

- Divers :

Plusieurs sujets sont venus sur la table :

1. Jean Paul fait une remarque pertinente sur le fait qu'il n'y ait plus de Pro aux Abers depuis le départ de Jean François. Les membres doivent donc aller ailleurs pour prendre des cours. De plus, les Abers ne reçoivent pas un seul débutant. Cela est inquiétant pour l'avenir de l'association car les débutants prennent leur première licence à Pen Ar Bed, lieu où ils découvrent le golf. Idem pour l'école de golf qui est regroupée à Pen Ar Bed. Un mail sera envoyé au golf sur ce sujet.
2. Le sujet de l'organisation des jeudis des Abers a été discuté. Cela devrait être plus facile avec l'évolution de ISP. Pour le moment, Geneviève est d'accord d'aider Yannick.
3. Il est acté en séance qu'un restaurant pour les membres du bureau et les conjoints sera organisé le vendredi 22 septembre ou le samedi 23 septembre. A confirmer.
4. Tours de garde : il manquait 3 dates en aout où il n'y avait personnes : Jean paul est ok pour le 06 aout, Geneviève est ok pour le 13 aout et Tangi pour le 20 aout.
5. Le barbecue qui devait avoir lieu le 07 juillet est reporté à une date ultérieure, faut d'organisateur. Geneviève tentera de trouver une date pour septembre avec Tangi et Hervé Abgrall.

**Prochains Rendez vous :**

Début septembre à confirmer